

Consignes MÉNAGE

si je n'ai pas pris
le FORFAIT MENAGE



Les produits d'entretien que nous fournissons sont biodégradables et écolabellisés

Nous constatons fréquemment que les locataires ayant fait le choix de faire le ménage eux-mêmes, ne respectent pas les consignes, par conséquent nous devons refaire le ménage à leur départ.

Aussi, nous nous gardons le droit de facturer le forfait ménage si les consignes ci-dessous ne sont pas respectées.

Consignes pour les espaces extérieurs :

- mobilier : à nettoyer et à ranger à sa place
- ramasser : papiers / mégots / déjections de vos animaux...
- barbecue : à vider et à nettoyer de ses cendres

Consignes pour les salles d'eau + WC :

- poubelles : sac poubelle à jeter si utilisé + poubelles propres
- tapis de douche : dans les bacs à linge si utilisés
- douche + lavabo + robinetterie : /!\ cheveux, poils, dentifrice !
- cuvette WC et Abattant : intérieur et extérieur

Consignes pour les chambres :

- poubelles : sac poubelle à jeter si utilisé + poubelles propres
- linge de lit : à mettre dans les bacs à linge si utilisés (sauf alèses)
- couvertures : à plier et à ranger dans le placard

Consignes pour la salle de jeux :

- jeux et jouets : à ranger à leur place (et dans leurs boites)
- tableau : à laver à l'eau claire + produit vaisselle

Consignes pour la salle à manger / salon :

- tables : à nettoyer parfaitement et à ranger à leur place
- chaises : à nettoyer et à ranger à leur place en faisant 4 piles de 10 chaises
- nappes : dans les bacs à linge si utilisées

Consignes pour la cuisine :

- vaisselle : lavée, nettoyée, et rangée à sa place (lire les étiquettes !)
- électroménagers : façades et intérieurs nettoyés (plaques de cuisson / grille-pain / lave-vaisselle / cafetières / Senseo / micro-ondes / fours / frigos / bouilloires ...)
- éviers / robinetterie / plan de travail : à nettoyer sans rayer et sans trace
- poubelles : les 3 poubelles doivent être vidées + nettoyées

Consignes pour TOUS les sols du gite (RDC + étage) :

- balayer/aspirer et laver (ne pas oublier les coins et les recoins)

Consignes MÉNAGE

si j'ai pris
le FORFAIT MENAGE



Nous nous chargeons de faire le ménage à votre place, moyennant le forfait ménage. Il vous reste toutefois l'entretien courant du gîte à faire.

Nous nous gardons le droit de facturer le forfait ménage si les consignes ci-dessous ne sont pas respectées.

- ranger le gîte (remettre objets et mobilier à leur place)
- ranger la salle de jeux
- nettoyer et ranger la vaisselle + lave-vaisselle (lire les étiquettes !)
- fours et micro-ondes : façades et intérieurs à rendre nickel chrome
- vider toutes les poubelles (cuisine, salle de bain, wc, chambres...) selon les consignes de tri sélectif
- balayer ou aspirer les sols (ne pas oublier les coins et recoins et sous les lits)
- vider le barbecue et nettoyer les grilles.
- ôter le linge de lit utilisé : à mettre dans les bacs à linge si utilisés (sauf alèses)
- ranger les couvertures dans le placard
- terrasse : ramasser papiers, mégots et autres détritux (ne pas oublier les déjections de vos animaux)